

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2018

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Série : **ES**

DURÉE DE L'ÉPREUVE : **4 heures**

COEFFICIENT : **7**

L'usage de la calculatrice est strictement interdit.

Dès que ce sujet vous sera remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 9 pages numérotées de 1/9 à 9/9.

Le candidat traitera au choix soit la dissertation, soit l'épreuve composée.

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Ce sujet comporte quatre documents

Une politique de soutien de la demande globale permet-elle, à elle seule, de lutter contre le chômage ?

DOCUMENT 1

**Part des prestations sociales rapportées au revenu disponible en 2015
(hors prestations d'assurance maladie)**

	Déciles de niveau de vie			Ensemble des ménages
	1 ^{er}	5 ^e	10 ^e	
Niveau de vie moyen	9 000	19 300	56 400	23 600
Part de chômage et préretraites (en %)	9	4	1	3
Part des retraites (en %)	18	31	22	27
Part des prestations familiales (en %)	13	3	0,6	3
Part des allocations logement (en %)	17	1	0	2
Part des minima sociaux (en %)	18	2	0	2
Total des prestations sociales rapportées au revenu disponible (en %)	74	41	25	36

Lecture : Le niveau de vie moyen des ménages du 1^{er} décile est de 9 000 € par an. Pour ces ménages, les prestations sociales simulées représentent 74 % de leur revenu disponible.

Champ : France métropolitaine, population des ménages ordinaires dont la personne de référence n'est pas étudiante et dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul.

Source : D'après Modèle INES (INSEE-DREES), enquête Revenus fiscaux et sociaux 2013, actualisée 2015, calculs DREES.

DOCUMENT 2

Taux de chômage (en %), salaire minimum brut mensuel (en euros) et salaire mensuel minimum en proportion du salaire mensuel moyen (en %) en 2015, dans différents pays de l'Union européenne

	Taux de chômage en 2015 (%)	Salaire minimum brut par mois en 2015 (en euros)	Salaire mensuel minimum en proportion du salaire mensuel moyen en 2015 (%)
Allemagne	4,6	1 440	41,9
France	10,4	1 458	46,6*
Pays-Bas	6,9	1 502	42,7
Espagne	22,1	757	36,0
Royaume-Uni	5,3	1 379	41,0
Pologne	7,5	410	45,5

Source : D'après EUROSTAT, 2017.

* en 2014.

DOCUMENT 3

Dépenses pour les politiques du marché du travail (en millions d'euros)

	2000	2010 ^(r)	2014
Services du marché du travail*	2 513	5 985	5 581
Mesures actives	14 660	14 858	14 136
Formation professionnelle	5 456	6 480	6 173
Incitations à l'emploi	2 135	1 307	864
Emploi protégé**	1 254	2 112	2 017
Création directe d'emploi	5 777	3 902	4 287
Aide à la création d'entreprises ⁽¹⁾	38	1 056	795
Soutiens	19 855	29 596	33 297
Maintien et soutien du revenu en cas de perte d'emploi	17 263	29 399	33 257
Préretraites	2592	198	40
Total	37 027	50 439	53 014
Dépenses totales (en % du PIB)	2,5	2,5	2,5

(r) Donnée révisée par rapport à l'édition précédente.

(1) Estimation : les montants des exonérations de cotisations sociales ne sont pas connus en totalité.

Source : D'après Tableaux de l'économie française, INSEE, 2017.

* Services du marché du travail : services et activités assurés par les services publics de l'emploi, ainsi que les services fournis par d'autres agences publiques ou d'autres organismes sous financement public, qui facilitent l'insertion des chômeurs et autres demandeurs d'emploi sur le marché du travail ou qui assistent les employeurs dans le recrutement et la sélection du personnel.

** Salariés qui bénéficient d'une protection particulière contre le licenciement (délégués syndicaux, délégués du personnel, etc.).

DOCUMENT 4

Dans aucun autre pays d'Europe, les politiques d'allègement du coût du travail ne sont aussi développées qu'en France. [...] Ces dispositifs renvoient à deux spécificités du coût du travail en comparaison internationale. D'une part, le salaire minimum est élevé. Parmi les 22 pays de l'Union européenne (UE) qui disposent d'un salaire minimum, la France se classe en cinquième position pour son niveau mensuel, derrière le Luxembourg, la Belgique, les Pays-Bas et l'Irlande. D'autre part, les prélèvements sociaux sont plus lourds. Selon Eurostat, avec un taux de prélèvement⁽¹⁾ (hors allègements généraux) de 45,6 % en 2013, la France est le troisième pays d'Europe pour le taux de prélèvement sur les bas salaires, derrière la Belgique et la Hongrie. Les cotisations sociales des employeurs constituent la majeure partie de ces prélèvements.

(1) Eurostat définit la pression fiscale sur le coût de la main-d'œuvre comme la somme de l'impôt sur le salaire brut et des cotisations de sécurité sociale à la charge du salarié et de l'employeur, exprimée en pourcentage du coût total de la main-d'œuvre.

Source : « Les politiques d'allègement du coût du travail », Yannick L'HORTY, *Cahiers français*, septembre-octobre 2016.

Épreuve composée

Cette épreuve comprend trois parties :

- 1 – Pour la partie 1 (Mobilisation des connaissances), il est demandé au candidat de répondre aux questions en faisant appel à ses connaissances personnelles dans le cadre du programme de l'enseignement obligatoire.*
- 2 – Pour la partie 2 (Étude d'un document), il est demandé au candidat de répondre à la question en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de présentation du document, de collecte et de traitement de l'information.*
- 3 – Pour la partie 3 (Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire), il est demandé au candidat de traiter le sujet :*
 - en développant un raisonnement ;*
 - en exploitant les documents du dossier ;*
 - en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
 - en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances

1. Comment l'externalisation peut-elle améliorer la compétitivité des entreprises ? (3 points)
2. Expliquez à l'aide d'un exemple, comment les pouvoirs publics luttent contre les discriminations. (3 points)

Deuxième partie : Étude d'un document (4 points)

Vous présenterez le document, puis vous comparerez la structure des dépenses de consommation selon le niveau de vie.

Structure des dépenses par ménage selon le niveau de vie par décile en 2011 (en %)

	Ensemble	Décile 1	Décile 10
Dépense totale	100,0	100,0	100,0
Produits alimentaires et boissons non-alcoolisées	16,4	17,8	13,5
Boissons alcoolisées et tabac	3,0	3,7	2,4
Articles d'habillement et chaussures	5,0	6,0	5,1
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	15,7	20,6	11,8
<i>Dont : Loyers d'habitation (nets des aides au logement) pour la résidence principale</i>	<i>7,0</i>	<i>10,8</i>	<i>3,7</i>
Meubles, articles de ménage et entretien courant de la maison	5,9	4,2	8,3
Santé	1,8	1,8	1,7
Transports	17,4	13,7	18,3
Communications	3,3	4,6	2,4
Loisirs et culture	9,6	7,7	12,6
Enseignement	0,7	1,7	0,8
Restauration et hôtels	6,6	6,0	9,0
Biens et services divers	14,7	12,1	14,1

Champ : France métropolitaine.

Source : D'après INSEE, 2011.

Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que les conflits sociaux peuvent produire de la cohésion sociale.

DOCUMENT 1

Le mouvement américain des droits civiques n'a pas seulement simplement produit une vague de changements dans les politiques publiques, il a aussi lancé un processus de réévaluation identitaire dans la communauté noire. Après le boycottage des bus de Montgomery, Martin Luther King annonça avec force que les « nègres » de Montgomery n'étaient plus ceux de naguère : « À Montgomery, nous marchons désormais autrement. Nous portons la tête autrement. » Ce n'était que le premier pas d'un processus plus large, par lequel non seulement on revendiquera de nouvelles frontières entre Noirs et Blancs, mais aussi l'on créera une nouvelle identité afro-américaine, distincte des stéréotypes diffusés par les Blancs.

La conséquence à tirer était claire : le mouvement des droits civiques était plus qu'une campagne utilitaire visant à changer les règles de répartition des places assises dans les autobus, à imposer le droit de vote des Noirs ou à améliorer leur accès à l'éducation, c'était l'expression d'une nouvelle identité collective chez les Noirs du Sud.

Source : *Politique(s) du conflit. De la grève à la révolution*, Charles TILLY, Sidney TARROW, 2008.

DOCUMENT 2

Circonstances de l'adhésion syndicale à la CFDT* selon la période d'adhésion

	Avant 1971	1971-1980	1981-1990	1991-1995	Depuis 1996	Total	Moins de 35 ans
Lors de l'embauche	30,2 %	31,5 %	22,9 %	7,7 %	8,8 %	16,9 %	19,9 %
Conflit sur le lieu de travail	16,3 %	13,0 %	16,7 %	28,8 %	29,6 %	22,1 %	25,7 %
Problème personnel	-	1,9 %	10,4 %	9,6 %	9,6 %	7,7 %	7,5 %
Proposition d'un collègue	23,3 %	31,5 %	29,2 %	28,8 %	28,8 %	29,6 %	22,0 %
Réunion syndicale	4,7 %	3,7 %	4,2 %	5,8 %	3,2 %	3,6 %	3,7 %
Après élection du personnel	4,7 %	5,6 %	2,1 %	11,5 %	4,8 %	6,1 %	4,6 %

Source : D'après « Réseaux de sociabilité et adhésion syndicale. Le cas de la CFDT », Bruno DURIEZ, Frédéric SAWICKI, *Politix*, 2003

CFDT : Confédération française démocratique du travail.

DOCUMENT 3

Les modes d'action visent, certes, à instaurer un rapport de forces avec un adversaire, à manifester la détermination du groupe, à exprimer ses revendications et à affirmer son identité. Mais ils doivent aussi assurer le maintien du groupe en tant que tel et entretenir sa mobilisation. D'où l'importance, s'agissant de grèves reconductibles, dont la durée est incertaine, de ces activités parallèles, souvent à caractère ludique, qui permettent d'affirmer publiquement des revendications tout en offrant une occupation aux salariés désœuvrés. La « quiche-partie », débrayage destiné à protester contre le licenciement d'une vendeuse qui s'était rebellée contre l'habitude d'un cadre de qualifier les salariées de « quiches », est un bon exemple de ces actions visant à préserver la cohésion du groupe mobilisé en impliquant ses membres dans des activités d'autant plus joyeuses qu'elles tournent l'adversaire en dérision : « L'idée, c'était de distribuer des quiches, c'était un peu délire... De faire des quiches, tout le monde ramenait des quiches, on distribuait des quiches (...) devant la librairie » (Colette, vendeuse de la librairie, 28 ans). L'animation, notamment musicale, du lieu de grève visant à attirer la curiosité des passants est encore un autre moyen de favoriser les échanges entre public extérieur et grévistes et de créer ainsi une ambiance de solidarité reconfortante.

Source : « Mobilisations improbables et apprentissage d'un répertoire syndical », Annie COLLOVALD, Lilian MATHIEU, *Politix*, 2009.